

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 7 JUILLET 2009 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

10 JUIL. 2009

N° 3 - 79 / 2009 : CONVENTION TERRITORIALE DE L'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS -
PROGRAMMATION ANNEE 1 - STATION DE TRANSFERT DES DECHETS
MENAGERS : TRANCHE 2009 - DEMANDE DE SUBVENTION

L'An Deux Mille Neuf, le 7 Juillet 2009

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 7 Juillet à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Serge NEAU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Alain LONG, Patrice MANGIONE, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Christian MALGOUYRES, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Claude COSTES, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 JUILLET 2009

N° 3 - 79 / 2009 : CONVENTION TERRITORIALE DE L'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS - PROGRAMMATION ANNEE 1 - STATION DE TRANSFERT DES DECHETS MENAGERS : TRANCHE 2009 - DEMANDE DE SUBVENTION

Pilote : Service Traitement des Déchets – Prévention des risques

Autres services concernés : Finances et Budget
Collecte des ordures ménagères

Monsieur Jacques LASSERRE, rapporteur,

Dans le contexte de la fermeture du CSDU II de Ranteil, au plus tard, dernier trimestre 2010, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, par délibération du 25 novembre 2008, a pris la maîtrise d'ouvrage de la réalisation d'une station de transfert des déchets ménagers et assimilés.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a diligenté une étude de faisabilité réalisée par le bureau d'études INDDIGO sur le 1^{er} semestre 2009. L'opération prévoit la construction d'un bâtiment clos de 784m² destiné au transfert des ordures ménagères résiduelles et des collectes sélectives et 665m² de couverture pour le quai des D.I.B..

Dans le cadre de cette réalisation, 980m² de couverture photovoltaïque en tout, soit 315m² sur la partie supérieure du bâtiment de transfert et 665m² sur le quai destiné aux D.I.B., peuvent être installés.

Au stade de l'avant projet, le choix de réalisation s'est fixé sur une centrale photovoltaïque avec modules multi-cristallins sur plots plus particulièrement adaptés aux toitures plates.

Le coût d'investissement du photovoltaïque est estimé à 780 000€ H.T.

Ce type de projet peut bénéficier d'aides de l'ADEME et du Conseil Régional au titre du programme PRELUDE II, lui-même pris en compte par la Convention territoriale d'agglomération de l'albigeois.

Je vous propose :

D'approuver l'inscription de la couverture photovoltaïque de la station de transfert des déchets ménagers et assimilés dans le cadre de l'année 1 de la Convention territoriale d'agglomération de l'albigeois ;

D'approuver le plan de financement prévisionnel ci dessous ;

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Travaux	1 785 500€	Région Midi Pyrénées	273 000€
Photovoltaïque	780 000€	ADEME	273 000€
Matériels	821 000€	Département du Tarn	78 000€
		Communauté d'Agglomération de l'Albigeois	2 762 500€
TOTAL	3 386 500€	TOTAL	3 386 500€

De solliciter les subventions inscrites dans le plan de financement prévisionnel auprès de la région Midi Pyrénées, l'ADEME et le Département du Tarn.

D'autoriser le Président à remplir les formalités inhérentes au dossier ;

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU la délibération de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 25 novembre 2008

VU l'avis du bureau communautaire du 02 juin 2009

VU l'avis de la commission environnement du 28 mai 2009

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

⇒ **APPROUVE** l'inscription de la couverture photovoltaïque de la station de transfert des déchets ménagers et assimilés dans le cadre de l'année 1 de la Convention territoriale d'agglomération de l'albigeois ;

⇒ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci dessous ;

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Travaux	1 785 500€	Région Midi Pyrénées	273 000€
Photovoltaïque	780 000€	ADEME	273 000€
Matériels	821 000€	Département du Tarn	78 000€
		Communauté d'Agglomération de l'Albigeois	2 762 500€
TOTAL	3 386 500€	TOTAL	3 386 500€

⇒ **SOLLICITE** les subventions inscrites dans le plan de financement prévisionnel auprès de la région Midi Pyrénées, l'ADEME et le Département du Tarn.

⇒ **AUTORISE** le Président à remplir les formalités inhérentes au dossier.



Pour extrait conforme,
Fait le 7 Juillet 2009

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

